



Lutter contre les AVC en parlant !

Vous souhaitez informer vos usagers, patients, résidents, agents, collègues, partenaires... des risques et de la prévention possible autour des Accidents Vasculaires Cérébraux...

organisez un « Café prévention AVC Nouvelle-Aquitaine » !

POURQUOI ?

Parce qu'autour de la journée mondiale des AVC (29 octobre), l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires ⁽¹⁾ invitent tous les acteurs du territoire à se mobiliser **du 23 au 29 octobre 2017** pour faire connaître au plus grand nombre les messages de prévention des AVC. L'ARS propose, pour cela, **la commande gratuite de documents d'information**, et invite les acteurs qui le souhaitent à **se rallier sous la bannière « Café prévention AVC »**, dans toute la région, pour donner une meilleure visibilité à ces messages.

COMMENT ?

En organisant votre « **Café prévention AVC** » autour des outils mis à votre disposition par l'ARS. Découvrez, au verso, un mode d'emploi !

AVEC QUEL IMPACT ?

Votre action aura un impact sur toutes les personnes qui visiteront votre café et en parleront autour d'eux, mais permettra aussi de **susciter l'intérêt des medias** ! En octobre, l'ARS organise une **campagne de relations presse** pour interpeller les médias sur les AVC. Les journalistes locaux cherchent des sujets de terrain... votre « Café prévention AVC » pourra les intéresser ! **Plus de cafés seront organisés, plus le mouvement sera suivi, et plus de personnes recevront les messages de prévention.**

Parler des AVC en Nouvelle-Aquitaine

L'Accident vasculaire cérébral (AVC) est la **3^e cause mortalité dans notre région** et la **1^{ère} cause de handicap acquis chez l'adulte.**

Il peut être combattu plus efficacement avec une meilleure information du public :

- Quels conseils pour éviter un AVC ?
- Comment reconnaître ses symptômes ?
- Comment réagir face à un AVC ?

... Des **messages essentiels qui peuvent sauver des vies...**
Aidez-nous à les relayer !

#AVCEnParler

passer le message !



Nous serons présents sur les réseaux sociaux pour relayer vos actions !



⁽¹⁾ Les partenaires du groupe régional AVC mobilisés pour la sensibilisation des habitants de la région Nouvelle-Aquitaine : **les centres hospitaliers universitaires (CHU) et les établissements de santé de la région, les associations France AVC, AVC tous concernés et l'Association des malades et opérés cardiaques (AMOC), l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) Médecins libéraux de Nouvelle-Aquitaine, les Caisses primaires d'assurance maladie de Nouvelle-Aquitaine, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Aquitaine, la Mutualité française, la Mutualité sociale agricole (MSA) et le Régime social des indépendants (RSI).**

Mode d'emploi de votre



- ✓ **Trouver un lieu** de passage (hall d'accueil, rue piétonne, marché...).
- ✓ Mobiliser **une équipe** : professionnels de santé, bénévoles, Institut de formation en soins infirmiers (IFSI)...
- ✓ **Choisir une date**, de préférence durant la semaine du 23 au 29 octobre.
- ✓ **Commander votre kit de communication** auprès de l'ARS.
Attention !! Commande à effectuer impérativement **avant le 15 septembre !** Vous recevrez votre commande entre le 2 et le 13 octobre. Sont disponibles :
 - deux affiches : comment agir en cas d'AVC et comment les prévenir,
 - un dépliant d'information,
 - un marque-page,
 - des ballons,
 - une banderole (bâche à accrocher).
- ✓ Organiser, au sein de votre structure, vos **besoins matériels** : tables, chaises ou fauteuils, grilles... et si possible, café/thé, jus de fruit...
- ✓ Prévoir, si possible et en fonction de vos possibilités et champs d'action, des **animations** en lien avec les AVC (ex : conseils nutrition, prises de tension avec supervision d'un médecin...).
- ✓ Si vous souhaitez organiser **un événement hors les murs**, dans un lieu public (type marché, centre commercial, rue piétonne...) et/ou vous associer avec d'autres partenaires, contacter votre Délégation départementale ARS*. Elle pourra, en fonction des disponibilités, vous remettre :
 - des T-shirts pour les bénévoles,
 - des stylos à offrir aux visiteurs,
 - une exposition de 3 affiches déroulantes,
 - un oriflamme.
- ✓ Parler autour de vous de l'événement (par affichage, sur votre site Internet, dans votre newsletter, dans un mail à vos agents ou collègues, sur vos réseaux sociaux...) pour donner RDV au public.
A noter : l'ARS valorisera tous les événements enregistrés via le formulaire de commande du kit communication en faisant la promotion sur le site de l'ARS et dans un dossier de presse spécial AVC.

Le jour J : pensez à valoriser votre événement sur les réseaux sociaux avec le **#AVCEnParler**.
Vous pouvez aussi « taguer » l'ARS pour que l'on suive votre action !

 @ARS.nouvelleaquitaine

 @ARS_NAquit

* Pour plus d'information, contactez votre Délégation départementale ARS :

16 : ars-dd16-pps@ars.sante.fr

17 : ars-dd17-sante-publique@ars.sante.fr

19 : ars-dd19-sante-publique@ars.sante.fr

23 : ars-dd23-sante-publique@ars.sante.fr

24 : ars-dd24-sante-publique@ars.sante.fr

33 : ars-dd33-sante-publique@ars.sante.fr

40 : ars-dd40-sante-publique@ars.sante.fr

47 : ars-dd47-pps@ars.sante.fr

64 : ars-dd64-sante-publique@ars.sante.fr

79 : ars-dd79-pps@ars.sante.fr

86 : ars-dd86-pps@ars.sante.fr

87 : ars-dd87-sante-publique@ars.sante.fr

merci !
et RDV en octobre...



Retrouvez plus d'information sur les AVC
et les campagnes de prévention sur
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr